

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative aux abords des étangs "Marius Renard".

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Il me faut une fois de plus interpellier au sujet des abords de l'étangs Marius Renard car aucune amélioration n'est visible.

Le problème le plus urgent et pourtant celui qui pourrait être le plus facilement réglé est celui des grilles toujours manquantes qui pourraient empêcher les canetons de passer dans le conduit du Neerpedebeek aux abords immédiats de la statue qui met à l'honneur les PMR. Au risque de me répéter, l'an dernier, j'ai assisté avec plusieurs habitants au sauvetage in extremis d'un caneton qui s'étaient engouffré pour un voyage sans retour et une fin des plus horribles. Les pompiers ont dû intervenir pour sauver l'infortuné caneton.

Sur l'esplanade qui entoure la statue aux PMR, il manque maintenant depuis plusieurs années soixante pavés. Je n'ose imaginer le sort d'un mal voyant qui s'aventurerait sur cette esplanade pour le moins dangereuse

La plupart des égouts qui longent l'avenue Marius Renard sont bouchés, ce qui ne manque pas d'inonder l'avenue à la moindre pluie un peu soutenue.

Le parking face à la pharmacie de la place Martin Luther King est toujours inondé d'eau et de déchets.

Eloignons nous un peu des étangs et rejoignons l'avenue Claeterbosh où nous pouvons admirer, depuis plus d'un an maintenant une cabine d'électricité à la porte grande ouverte et aux câbles électriques exposés à tous les vents.

Mes questions sont les suivantes :

Le Collège va-t-il enfin procéder au placement de grilles avant la naissance des canetons ?

Un nettoyage de printemps est-il prévu aux abords des étangs ?

La cabine électrique de l'avenue Claeterbosch va-t-elle enfin être fermée comme il se doit ?

Peut-on procéder à un curage des égouts de l'avenue Marius Renard et enfin régler le problème du parking inondé devant la pharmacie ?

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgend antwoord:

Le service nous confirme que les grilles seront mises. Il signale que ces grilles sont régulièrement victime de vols, ils adaptent donc le système de fixation de celles-ci pour éviter les vols, et le service la replacera bientôt.

Le nettoyage de printemps du parc Marius Renard est déjà en cours et nous avons demandé que le service s'occupe aussi des filets d'eau. Quelques arbres tombés dans l'eau doivent encore être évacués ; ils le seront après le 1<sup>er</sup> avril car l'équipe donne priorité aux interventions de taille et d'élagage avant que la nidification ne commence. Concernant la cabine électrique de l'avenue Claeterbosch la demande a été envoyée à « Sibelga ».

Des avaloirs étaient structurellement problématiques à Marius Renard, au niveau de la voirie régionale, sous les ponts du ring. Ce sont les seuls signalements d'avaloirs bouchés présents sur « Fixmystreet ». Ceux-ci ont été signalé auprès des gestionnaires et le problème a été presque totalement résolu. Le curage des autres avaloirs sera effectué au cours de la première semaine d'avril.